

Fiche Produit

Sarlon primeo 43

forbo

FLOORING SYSTEMS



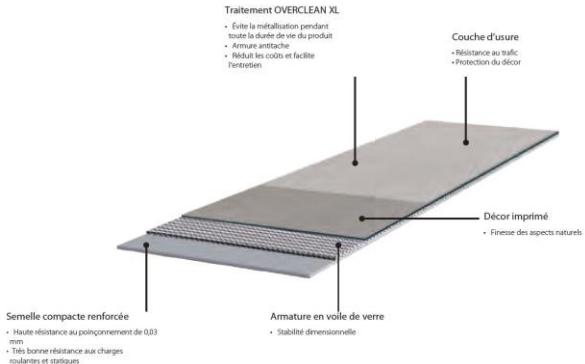
U4 P3 E2/3 C2



Descriptif type



Découvrir l'ensemble de la gamme coloristique



Caractéristiques techniques

Dénomination commerciale	Sarlon primeo 43
Classement UPEC	U4 P3 E2/3 C2
Certificat QB UPEC A+	n°304-029.1
Efficacité acoustique	19 dB
Épaisseur totale	3,4 mm
Couche d'usure	0,70 mm
Masse surfacique	2 870 g/m ² (- 10 % / + 13 %)
Poinçonnement rémanent	0,10 mm
Réaction au feu	Bfl-s1 ⁽³⁾ - n°2019/180-1 (CRET)
Classification selon NF EN ISO 11638	23 – 34 – 42



Mode de pose et entretien

Mode de pose :

Pose collée

Mise en œuvre et type de colle (type **522 eurosafe tack** et **622 eurostar tack** ou équivalent) suivant préconisations du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.12. En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l'entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu'il implique le classement E, E1 : joints soudés à chaud sur support bois, E2 : joints soudés à chaud sur support béton, E3 : joints soudés à chaud + remontée en plinthes ou étanchéité en rives. Dans le cas d'une pose sur terre-plein, l'entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation de support pour réaliser une barrière anti-humidité selon les prescriptions du NF DTU 53.12. Notamment : Possibilité de mise en œuvre sur sous couche d'interposition de type SARLIBASE TE de FORBO suivant Avis Technique du fabricant. L'entreprise installera les compléments de finition utiles disponibles au près du fabricant : cordons de soudure – plinthes – formes d'appui en cas de remontées en plinthes...

Nettoyage et entretien :

L'entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d'entretien du fabricant. La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.



(1) L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral ou de la mise en place d'un système Nuway selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr)

(2) Linoleum et PVC - Selon cahier des charges et hors cadre amianté

(3) Valable sur support A1fl ou A2fl testé en pose libre / Satisfait à la réglementation M3

Fiche Environnement

Sarlon primeo 43

forbo

FLOORING SYSTEMS



U4 P3 E2/3 C2



Descriptif type



Revêtement de sol PVC acoustique U4 P3 en lés de 2 m

Fourniture et pose d'un revêtement de sol PVC acoustique certifié **QB UPEC.A+**: 19 dB en lés de 2 m classé U4 P3 E2/3 C2 type **Sarlon Primeo 43**.

Selon la norme NF EN ISO 24343-1, son poinçonnement rémanent moyen sera de 0,10 mm.

Il sera doté d'une couche d'usure compacte transparente de 0,70 mm, avec armature en voile de verre sur dossier de mousse renforcée.

Le produit bénéficiera d'une protection de surface polyuréthane OVERCLEAN XL qui facilitera l'entretien du revêtement de sol, lui évitera une métallisation pendant toute sa durée de vie et qui lui permettra d'avoir une résistance à la glissance R10.

Il bénéficiera impérativement d'une garantie de 7 ans et pourra obtenir **une extension jusqu'à 6 an supplémentaire**(suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant⁽¹⁾).

Nos revêtements de sol (chutes de pose et déposes) sont recyclables via notre programme **Tournesol**⁽²⁾.



Fabrication



Indicateur réchauffement climatique

Sarlon primeo 43 a fait l'objet d'une Analyse de Cycle de Vie et dispose d'une **FDES individuelle** conforme à la norme NF EN ISO 14025, à la NF EN 15804+A2 et à son complément national NF EN 15804+A2/CN et consultable sur INIES :

Indicateur Réchauffement climatique = **11,0 kg CO2 eq/m²** sur tout le cycle de vie du produit pour une durée de vie de 25 ans.



(1) L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral ou de la mise en place d'un système Nuway selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr)

(2) Linoleum et PVC - Selon cahier des charges et hors cadre amianté



Qualité de vie intérieure et bien-être

Qualité de l'air intérieur : conforme à la classe A+ de l'étiquetage réglementaire français



Emissions de TVOC à 28 jrs : < 50 µg/m³

Réduction du bruit d'impact : 19 dB

LRV jusqu'à 73 %



Nos revêtements de sol (chutes de pose et déposes) sont recyclables via notre programme Tournesol⁽²⁾.

[**Découvrez notre engagement en faveur de l'environnement**](#)